



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 avril 2009 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, messieurs André Lambert, directeur général adjoint, Michel Tremblay, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier ainsi que mesdames et messieurs André Barbeau, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Louise Lavoie, Lucie Poulin, Martin Potvin, Gilles Sabourin, Mario St-Pierre et Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, messieurs les conseillers Frank Thérien, Pierre Phillion et Aurèle Desjardins.

CP20090414-P1

ÉTATS FINANCIERS 2008

9 h 30 – Messieurs André Barbeau, André Côté et Michel Tremblay présentent les états financiers pour l'année 2008.

Monsieur le conseiller Claude Millette prend son siège.

Madame la conseillère Jocelyne Houle prend son siège.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher prend son siège.

RECOMMANDATIONS :

R/CE AF-2009-001

Accepter le dépôt des états financiers.

R/CE AF-2009-002

Accepter l'utilisation du surplus et les versements des réserves.

Les recommandations **R/CE AF-2009-001** et **R/CE AF-2009-002** sont acceptées à l'unanimité.

Les états financiers seront déposés à la séance du conseil municipal du 21 avril 2009.

Le comité plénier est suspendu à 10 h 57.

Reprise du comité plénier à 11 h 05.

CP20090414-P2

RÉVISION DU RÈGLEMENT D'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

11 h 05 – Madame Louise Lavoie présente le projet de règlement numéro 482-2009 concernant l'utilisation de l'eau potable sur l'ensemble du territoire de la ville de Gatineau et abrogeant les règlements numéros 138-2003 et 741-92.

Les principaux changements, les dispositions touchant l'arrosage, de même que l'application de la réglementation sont soumis aux membres du conseil.

RECOMMANDATION**CP-ENV-2009-002**

Adopter le projet de règlement numéro 482-2009 sur l'utilisation de l'eau.

Un tour de table est fait sur cette recommandation

POUR	CONTRE	ABSENTS
M. André Laframboise	M. Claude Millette	M. Frank Thérien
M. Alain Riel		M. Pierre Phillion
M. Alain Pilon		M. Aurèle Desjardins
M. Patrice Martin		
Mme Denise Laferrière		
M. Simon Racine		
M. Denis Tassé		
M. Luc Angers		
M. Joseph De Sylva		
M. Richard Côté		
M. Yvon Boucher		
M. Luc Montreuil		
M ^{me} Jocelyne Houle		

La recommandation **CP-ENV-2009-002** est acceptée sur division.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 73367 – Avis de présentation pour l'adoption du règlement numéro 482-2009 sera déposé à la séance du conseil municipal du 21 avril 2009.

Le comité plénier est suspendu à 12 h 00.

Reprise du comité plénier public à 13 h 30.

Monsieur le conseiller Alain Riel a quitté son siège.

Monsieur le conseiller Simon Racine a quitté son siège.

Monsieur le conseiller Richard Côté a quitté son siège.

CP20090414-P3

CONCEPTS DE RÉAMÉNAGEMENTS ROUTIERS VAL-TÉTREAU

13 h 30 – Messieurs Jean Audet et Jean-François Robert présentent les deux concepts de réaménagement routiers pour les réaménagements sur le boulevard Alexandre-Taché, entre les rues Saint-Dominique et Belleau, et sur la rue Boudria et du chemin Lucerne, entre les rues Saint-Dominique et Boudria.

Un projet de sentier récréatif, entre la rue Saint-Dominique et l'Université du Québec en Outaouais, est également prévu.

Ces projets sont estimés à 11 800 000 \$.

RECOMMANDATIONS

CP-ING-2009-004

- 1) Retenir le concept 1 pour les travaux de réaménagement sur le boulevard Alexandre-Taché.

Concept 1

- Réalignement de Bégin et promenade de la Gatineau
- Boudria et Coallier à sens unique vers le sud (virages à droite seulement)
- VVG à Saint-François, Bégin et promenade de la Gatineau
- Trottoir sud décalé avec bande paysagère de 2,4 m
- VVG2S entre Saint-François et promenade de la Gatineau
- Refuges pour autobus

Au coût de 8 200 000 \$

- 2) Retenir le concept 2 pour les travaux de réaménagement sur les rues Lucerne et Boudria

Concept 2

- Débarcadère d'autobus scolaires sur la rue Boudria
- Débarcadère de voitures sur la rue Lucerne (nord et sud)
- Passage pour écoliers surélevé avec lien direct vers le parc et dos d'âne allongé
- Intersection Lucerne et Boudria surélevée
- Sentier récréatif de Saint-Dominique à Belleau

Au coût de 2 800 000 \$

- 3) Sentier récréatif de Saint-Dominique à Belleau au coût de 800 000 \$.

- 4) Coût total 11 800 000 \$

CP-ING-2009-005

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1. Réalisation des plans et devis - Phase 1 | 1 000 000 \$ |
| 2. Réalisation - Phase 2 | 4 100 000 \$ |
| 3. Réalisation – Phase 3 | 4 100 000 \$ |
| 4. Réalisation – Phase 4 | 2 800 000 \$ |
| 5. Réalisation – Phase 5 | 800 000 \$ |
| 6. Présenter le projet global dans l'étude du prochain programme triennal des immobilisations | |

Les recommandations **CP-ING-2009-004** et **CP-ING-2009-005** ne sont pas acceptées.

Le projet dans son ensemble est déferé au Comité des immobilisations pour étude et recommandation au conseil municipal.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20090414-PD1

Procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue le 25 février 2009

Fin du comité plénier public à 14 h 45.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe